

Zeitschrift: La musique en Suisse : organe de la Suisse française
Band: 1 (1901-1902)
Heft: 1

Artikel: Mathis Lussy
Autor: Kaiser, Hermann
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1029826>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Mathis Lussy

Le distingué théoricien, Mathis Lussy, notre compatriote, quitte Paris pour se fixer en Suisse.

Bien que modeste comme sont tous les vrais savants, ennemi de tout bruit et de tout apparat, et n'ayant jamais ainsi cherché à se mettre en évidence, la colonie suisse de Paris n'en perd pas moins en lui un de ceux qui lui faisaient le plus d'honneur. C'est un homme de science et à la fois un philosophe profond. Ses remarquables ouvrages, d'ailleurs, en témoignent d'autant plus hautement qu'ils ont été, par les grands maîtres français et étrangers, appréciés comme ils le méritaient, c'est-à-dire mis au rang des œuvres d'esthétique musicale qui seront de mémorables documents de recherche et d'étude. Parfois, dans le langage familier, des mots très heureux sont trouvés pour caractériser la pensée. Il en a été certainement ainsi, lorsqu'un directeur d'un grand établissement d'instruction publique, parlant de notre cher compatriote, à des élèves d'une division supérieure, résumait ainsi son opinion : « Grattez Lussy ». Comme s'il eût voulu personnifier l'arbre même de la science.

Mathis Lussy quitte Paris pour se retirer à Montreux où, qu'on en soit bien certain, il ne se reposera pas. Au contraire, il s'adonnera à quelques travaux qui parachèveront ses ouvrages déjà parus. C'est une dernière main qu'il apportera à la tâche qu'il s'était assignée, et cela pour le grand bien des philosophes, des érudits, pour qui l'art musical n'aura plus de secrets. Mathis Lussy l'aura fouillé, à l'instar de ces maçons qui, dans les profondeurs de leurs pénétrations souterraines, ont parfois l'heureuse fortune de découvrir soudain de merveilleux dépôts qui semblaient ensevelis pour l'éternité.

Nous sommes heureux de posséder de nouveau chez nous notre savant compatriote, depuis si longtemps fixé à l'étranger, et lui souhaitons la plus cordiale bienvenue. HERMANN KAISER.



CHRONIQUE DES CANTONS ROMANDS

Neuchâtel, ce 10 août 1901.

N'est-ce pas un peu trop demander que de parler encore de l'hiver, alors que si joyeux et de si bon cœur nous partons tous sur les hauteurs pour y trouver le repos et

y chercher l'oubli des choses de la ville ? Me soustraire à mes devoirs de chroniqueur serait peine perdue, et me voici rassemblant mes souvenirs et rafraîchissant des impressions, hélas ! bien effacées. — Le grand événement musical de la saison dernière, — et ce fut, sincèrement parlant, un grand événement, — a été la première exécution de la *grande messe en si mineur de Bach*. Le succès dépassa tout ce que l'on pourrait attendre de notre pourtant excellente Société chorale, et une bonne part en revient de droit à son éminent directeur, M. Ed. Röthlisberger. — Un nouvel événement non moins important, est celui de l'installation de superbes orgues au Temple du Bas. Il me semble que ce besoin qu'éprouve la génération présente de donner une part toujours plus grande à la musique dans nos lieux de culte est une preuve certaine que le goût de l'art s'est développé dans le peuple. L'éducation musicale de notre ville progresse d'année en année, et je ne serai point surpris qu'un jour Neuchâtel ne devienne un petit sanctuaire de l'art où tous les illustres virtuoses tiendront à se faire applaudir.

C. D.-L.-C.



Lausanne. — La saison musicale ne s'annonce pas sous des auspices très favorables. Depuis des années, la situation de l'orchestre était plutôt précaire. Bien que forte de dix-huit hommes seulement, cette petite troupe ne parvenait pas à faire ses frais. Cependant, à Lausanne, les concerts symphoniques sont très suivis ; la saison d'opéra se déroule devant des séries de salles magnifiques ; Lausanne compte près de 50,000 habitants, la moitié de la population de Genève, et il semble qu'une ville de cette importance doive être à même d'entretenir un orchestre convenable et d'alimenter des concerts symphoniques. La réalité dément ces probabilités. D'abord, la salle du Casino-Théâtre est insuffisante. On va l'agrandir, mais pour l'instant elle ne comporte que 800 places. Ensuite, les grandes fortunes ne sont pas très nombreuses à Lausanne, et parmi leurs propriétaires, il n'est pas beaucoup de patrons de l'art.

A la fin de la saison précédente, le comité de l'orchestre, découragé, décida de se dissoudre, si une amélioration sensible de la situation ne pouvait être réalisée. Il posa pour condition à la continuation des concerts : 1° une augmentation de la subvention municipale, qui serait portée à 10,000 francs ; 2° une souscription volontaire à fonds perdus de 10,000 autres francs. A l'heure où j'écris, cette souscription se couvre à grand-peine, et il n'est pas sûr qu'on arrive au chiffre fixé. Or la municipalité n'augmentera la subvention que si la souscription volontaire est couverte. En échange de ce supplément de ressources, le Comité propose de porter le nombre des musiciens de 18 à 30 et de réaliser divers autres progrès. J'espère très sincèrement que ses efforts seront couronnés de succès et que Lausanne conservera ses concerts symphoniques. Je l'espère pour le bon renom de la ville d'abord, car il serait humiliant pour une cité de l'importance de Lausanne d'être obligée à un recul sur le terrain de l'art, alors que la population augmente et que la prospérité matérielle ne diminue pas, au contraire. Je l'espère ensuite pour le vaillant comité de l'orchestre, pour MM. Bourgeois et Cart, en particulier, qui ont, avec un dévouement sans bornes, lutté pour la bonne cause pendant tant d'années. Je l'espère enfin pour le directeur des concerts, M. Humbert, dont les